

Conditions Générales de Vente (CGV)

Anken Solutions

Prestations informatiques, services et formations

Version 1.0 – Suisse

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre Anken Solutions et ses clients, notamment pour les prestations informatiques, les projets, les contrats de service, ainsi que les prestations de formation, d'accompagnement, d'ateliers, de coaching et de transfert de compétences, réalisés en présentiel ou à distance.

2. Conclusion du contrat

Le contrat est réputé conclu dès acceptation écrite ou électronique d'une offre, d'un devis, d'un contrat ou de toute confirmation équivalente.

3. Nature des prestations

Sauf convention contraire, les prestations fournies par Anken Solutions relèvent du contrat de mandat au sens des art. 394 ss CO et constituent une obligation de moyens.

4. Prestations de formation

Les prestations de formation constituent une obligation de moyens.

Anken Solutions ne garantit aucun résultat individuel ou collectif, notamment en termes d'assimilation, de compréhension, de performance ou de réussite.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable de l'utilisation faite par les participants des informations ou connaissances transmises lors des formations.

5. Supports et propriété intellectuelle

L'ensemble des développements, codes sources, documentations, supports de formation, présentations et contenus pédagogiques sont protégés par le droit d'auteur et demeurent la propriété exclusive d'Anken Solutions.

Toute reproduction, diffusion ou réutilisation, totale ou partielle, est interdite sans accord écrit préalable.

L'enregistrement des formations est interdit sans autorisation écrite.

6. Conditions financières

Les prestations sont facturées selon les conditions définies dans l'offre, le contrat ou le devis.

Toute prestation fournie en dehors d'un contrat en vigueur est facturée séparément selon le tarif horaire en vigueur communiqué au client.

7. Annulation et report de formation

Toute annulation ou report d'une prestation de formation moins de sept (7) jours ouvrés avant la date prévue peut être facturé en tout ou partie.

8. Responsabilité

La responsabilité d'Anken Solutions est limitée au montant facturé au client durant les douze (12) derniers mois.

Toute responsabilité pour dommages indirects, pertes de données ou manque à gagner est exclue dans les limites de l'art. 100 CO.

9. Confidentialité et données

Les informations échangées sont confidentielles.

Les données personnelles sont traitées conformément à la LPD suisse.

10. Droit applicable et for

Les présentes CGV sont soumises exclusivement au droit suisse.

Le for juridique est le district de Viège.